

Question avec demande de réponse écrite E-001915/2017
à la Commission
Article 130 du règlement
Edouard Ferrand (ENF)

Objet: UE à plusieurs vitesses

Après le Brexit et à l'occasion du 60^e anniversaire du traité de Rome le 25 mars prochain, les dirigeants européens ont relancé l'idée d'une Europe à plusieurs vitesses.

Il s'agit là d'un véritable aveu d'impuissance de la part des instances européennes qui se retrouvent dépassées par les événements et par les différentes crises.

La Commission a-t-elle déjà prévu un plan d'action pour une telle éventualité?